

sais comment il se fait que je me trouve ici... c'est qu'on a dû m'endormir par ruse... par trahison.

— Et l'homme qui m'a plongée dans ce sommeil forcé est le même qui m'a volé mon enfant.

Le professeur Marcus réprima le geste qu'il ébauchait pour interrompre Marie-Jeanne.

Celle-ci continua en s'animant :

— C'est ce même homme qui m'a arraché des bras mon fils que j'avais pris, que je serrais contre mon sein et que je voulais emporter en m'enfuyant de cette maison maudite.

— C'est le même qui m'a traitée de folle et a sonné les domestiques pour me faire enlever par eux...

— C'est lui !... c'est lui !...

La pauvre femme, ne se contenant plus, accusait avec une virulence telle que les signes d'agitation qu'elle donnait et les exaspérations qu'elle laissait éclater eussent assurément pu passer pour de la folie aux yeux de tout autre que le savant aliéniste.

Quant à lui, ayant déjà sa conviction faite au sujet de la malheureuse dont il avait accepté d'être le geôlier, il n'attendait plus d'elle que le dernier mot de la criminelle machination à laquelle Appyani avait pris la part la plus active.

Une exclamation de Marie-Jeanne vint compléter, pour ce père devenu le complice de son fils indigne, les renseignements déjà obtenus par lui dans la sorte d'interrogatoire qu'il faisait subir à sa pensionnaire, ou pour mieux dire à sa "pensionnaire".

Celle-ci s'écriait, en effet :

— Je sais où retrouver cet homme !...

Puis s'adressant avec fermeté à l'aliéniste qui avait affecté de l'écouter avec intérêt :

— Maintenant, monsieur, dit-elle, que vous savez tout ce qui m'est arrivé... vous ne pouvez refuser de m'accompagner partout où cela sera nécessaire !... Vous ne le pouvez pas !... Venez, venez donc tout de suite avec moi chez... la comtesse de Bussières !

Mais à peine Marie-Jeanne avait-elle prononcé ce nom, qu'elle tombait tout à coup et sans la moindre transition dans un état de stupeur.

On eût dit qu'une pensée, traversant subitement son cerveau, eût mis fin à son exaltation et jeté l'esprit de l'infortunée dans la plus horrible confusion.

Comment la comtesse de Bussières se trouvait-elle mêlée à cette affaire d'enlèvement ?

Ignorait-elle le vol, ou bien était-elle complice du crime ?

Quelle était la situation de cet homme auprès d'elle ?

Et Charlotte ?... Et François ? Ils la connaissaient ; ils la savaient incapable de réclamer un enfant qui n'eût pas été réellement le sien !

C'est donc qu'ils étaient, eux aussi, complices du voleur.

Dans ce chaos d'idées, un souvenir éclata soudain.

Marie-Jeanne se rappelait avec quelle bonté sa camarade d'enfance l'avait accueillie, à quel point elle s'était montrée affectueuse en essayant de la consoler des chagrins passés, tout en lui promettant que, désormais, sa vie serait exempte de soucis et de tourments ; de quel ton de touchante compassion elle l'avait exhortée à chasser de sa pensée les souvenirs des mauvais jours !

— Non, se disait Marie-Jeanne, ce n'était pas la complice d'un crime abominable qui eût parlé ainsi et précisément en s'adressant à celle qu'elle aurait aidée à plonger dans le plus mortel désespoir.

Puis, en admettant que — par impossible — la comtesse de Bussières eût laissé s'accomplir l'horrible action, pourquoi aurait-elle commis l'imprudance d'attirer chez elle, pour lui donner un emploi dans sa maison, la mère de l'enfant volé ? N'était-ce pas s'exposer à ce qui était arrivé ?

Non ! il n'était pas possible d'admettre un seul instant que Mme de Bussières fût au courant de l'action criminelle qui s'était accomplie chez elle.

Et comme pour chasser le dernier doute qui pouvait subsister dans son esprit, Marie-Jeanne se représentait la courte scène qui avait eu lieu auprès du berceau ; elle revoyait la comtesse de Bussières se précipitant pour faire un rempart de son corps à l'enfant qu'on voulait lui reprendre : elle se rappelait aussi cette physionomie tour à tour empreinte de l'expression d'affolement, de terreur et d'angoisses, que peut seul donner l'amour maternel en proie aux plus mortelles alarmes.

Ayant ainsi rejeté avec horreur la supposition d'une odieuse participation à un crime monstrueux, Marie-Jeanne se trouva en présence d'une nouvelle hypothèse qui la plongea de nouveau dans une violente agitation et jeta le trouble dans son âme.

Loin d'être coupable, la comtesse de Bussières lui apparaissait tout à coup comme une victime !

Où !... il n'y avait pas à en douter, elles étaient toutes deux victimes de la même machination !

L'horrible vérité se reconstituait pour elle, avec une étonnante précision, comme si la Providence, la prenant enfin en pitié, lui eût envoyé le don de la divination.

Le professeur Marcus se relâchait de l'examen attentif qu'il avait

jusqu'à consacré au "sujet" ; il réfléchissait à présent au moyen à employer pour calmer cette malheureuse et la "garder", ainsi que le désirait l'homme qui avait su prendre un si puissant ascendant sur lui.

Il sait qu'il trouvera en Marie-Jeanne une de ces natures énergiques qu'on ne parvient pas facilement à dompter et qu'il faut briser.

Et dans sa pensée, répondant à ce besoin d'obéissance servile aux volontés de son fils, il se disait : " Je la briserai ! "

La voix de Marie-Jeanne vint le faire tressaillir à ce moment même où il prenait cette odieuse résolution.

La malheureuse femme allait, de nouveau, faire appel à ses sentiments d'humanité et le conjurer de mettre un terme à son désespoir.

Cette fois elle faisait valoir la nécessité d'épargner à une autre personne une plus longue complicité inconsciente dans un épouvantable forfait.

— Nous sommes deux malheureuses, monsieur, prononça-t-elle avec une émotion débordante ; oui, deux mères aussi cruellement frappées l'une que l'autre !...

— De qui voulez-vous parler ? demanda le professeur Marcus sans se départir de son ton de bonhomie qu'il avait adopté depuis le commencement de l'interrogatoire...

— Je parle de... Mme la comtesse de Bussières...

— On la trompe indignement, continua-t-elle ; oui, on la trompe en lui laissant croire que l'enfant, que mon enfant est le sien !... N'est-ce pas horrible à penser que, lorsque cette infortunée embrasse mon petit Charlot, elle est persuadée que c'est son fils qu'elle couvre de caresses ?

— Eh bien, c'est à vous... c'est à nous de faire cesser de pareilles infamies !...

Et laissant éclater sa douleur :

— Mon Dieu !... mon Dieu ! exclama-t-elle, qui m'aurait dit que je serais un jour placée dans cette horrible situation et qu'il me faudrait ou déchirer le cœur de cette pauvre mère ou abandonner mon enfant.

Le professeur Marcus gardait le silence, les yeux fixés sur cette infortunée qui mettait tout son espoir en lui.

CHAPITRE VIII. — ANXIÉTÉ !

Si le professeur Marcus n'eût été décidé à obéir aux injonctions du misérable qui s'était fait l'arbitre du sort de Marie-Jeanne, il n'est pas douteux que la façon dont la malheureuse femme avait plaidé sa cause et certains arguments qu'elle avait fait valoir n'eussent déterminé le père d'Appyani à garder sa prisonnière.

Cet homme bannira, désormais, toute pitié de son cœur ; avili à ses propres yeux, mais sans volonté pour remonter du fond de l'abîme, il se renfermera dans son rôle odieux de geôlier.

La seule concession qu'il fera à un reste d'humanité surnageant dans le naufrage de son âme sera d'appeler l'hypocrisie à son aide, afin d'endormir les angoisses de sa victime.

Comédie misérable qu'il substituera aux scènes de violence qui se déroulent, parfois, dans la solitude des cabanons isolés.

— Pauvre femme, dit-il, tandis que Marie-Jeanne attend une réponse favorable, tout ce que vous m'avez appris m'a profondément touché...

— Vous consentez alors ? demanda avec anxiété l'infortunée mère, qui ne pouvait soupçonner la perfidie sous l'air de bonhomie que son interlocuteur avait su se donner.

— C'est-à-dire que, pour le moment, je ne puis que prendre bonne note de ce que vous m'avez raconté et... en référer à qui de droit.

— Mais c'est bien l'affaire de la police, mon bon monsieur ! balbutia Marie-Jeanne en laissant voir sa déception.

— Je ne relève pas du commissaire de police ! répliqua l'aliéniste avec un sourire faux.

— C'est à un magistrat d'un ordre plus élevé, ajouta-t-il, que je devrai m'adresser pour obtenir votre mise en liberté... d'abord...

— Oh ! oui, avant tout, mon bon monsieur... ma liberté !...

Et la pauvre créature se tordait les mains dans l'effort qu'elle faisait pour contenir une nouvelle explosion de douleur.

— C'est également devant ce magistrat, chef du parquet, que je me présenterai afin de lui exposer votre situation, reprit le professeur Marcus sans s'inquiéter de l'interruption, car ses fonctions consistent à écouter les plaintes et à faire rendre justice...

Un rayon d'espérance passa furtivement sur le visage de Marie-Jeanne.

— Ah ! que je vous serai reconnaissante, monsieur, que je vous bénirai ! exclama-t-elle.

L'aliéniste ne sourcilla pas.

— Il faudra toutefois vous résigner à prendre patience ! se contenta-t-il de dire d'un ton naturel.